FLN

Saâdani fait sa rentrée

Revoilà Ammar Saâdani ! L'atypique secrétaire général du Front de libération nationale a refait surface, hier, près de quatre mois après avoir complètement «disparu» des radars depuis sa dernière apparition publique à Tebessa, en mai dernier. Hier, Saâdani a reçu, au siège du parti, à Hydra, à Alger, une délégation du Hamas palestinien, inaugurant, du coup, sa propre rentrée politique, très attendue, du reste.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Le patron du FLN a reçu une délégation conduite par le vice-président du Hamas ainsi que le chef du nouveau bureau du mouvement palestinien à Alger. Autrement dit, il s'agit d'une activité diplomatique qui ne se serait jamais tenue sans une autorisation en haut lieu. Pour samedi prochain, le parti procédera à l'installation officielle de la «Commission nationale études et prospective» que présidera l'actuel ministre de l'Agriculture et membre du comité central, Abdesselam Chelghoum. Autant dire une autre activité impliquant un ministre en exercice et, donc, quasiment «officielle». C'est dire qu'on est vraiment loin des scénarios prédisant une fin de règne proche pour Ammar Saâdani à la tête du parti majoritaire. «La priorité, comme tout le monde le sait, au FLN comme chez les autres partis est, incontestablement, les prochaines élections de 2017. Particulièrement les législatives de mai prochain», nous confie une source interne au parti. «La tâche ne sera pas facile pour le secrétaire général qui, plus que toute autre difficulté, doit gérer les ambitions de pratiquement toute la direction du parti. Tous les membres du bureau politique, à l'exception de deux membres du Sénat et de Ahmed Boumehdi, sont intéressés par la députation. Sans compter des centaines de membres au sein du comité central, en plus de tous les députés sortants. Il faut également compter avec les candidatures sponsorisées par les diverses forces qui comptent ou qui ont de l'influence sur le parti et sur Ammar Saâdani», nous explique encore notre source.

Photo : Samir Sid

Ammar Saâdani, SG du FLN.

Effectivement, avec un parti qui ne compte pas moins de seize ministres en exercice, de hauts responsables et cadres de l'Etat, (walis, patrons des grands corps de l'Etat ou de grandes sociétés) sans oublier le Premier ministre «militant», le président de l'Assemblée populaire nationale, et, enfin et surtout, un président de la République comme président du parti, il faut s'attendre à une multitude d'interventions, de «quotas», etc.

La pression ira certainement crescendo dans les semaines à venir. Mais Saâdani semble avoir trouvé la parade pour gagner un peu de temps, du moins d'ici fin octobre. «La prochaine session du comité central, la deuxième depuis le 10e congrès, intervient au bon moment. Ce sera à cette occasion que sera installée la Commission nationale de préparation des prochaines élections. Ce qui fera de ce rendez-vous une sorte de mini-congrès. N'oublions pas, en effet, le nombre pléthorique des membres du comité central issu du dernier congrès.» Ce qui est également certain, c'est qu'aucun membre de ce même CC n'acceptera de ne pas figurer sur les listes électorales et dans les toutes premières positions.

A cela, il faudrait ajouter des milliers de cadres, comme c'est le cas des P/APW, ou même de simples élus locaux, une pléiade de cadres et fonctionnaires anonymes qui, tous, voudraient s'emparer d'un siège à l'Assemblée, un statut tant convoité depuis les fameuses augmentations des salaires des députés en novembre 2008.

Outre la pression de la base, une autre force est à prendre en compte dans cette véritable ruée vers la Chambre basse : le lobby de l'argent qui est devenu très puissant au FLN et même ailleurs.

En parallèle à tout cela, le FLN de Ammar Saâdani se doit de contrer, sur le terrain, un mouvement de redressement qui, même de manière sporadique, n'a jamais complètement abandonné la partie...

K. A.

EFFET DE LA HAUSSE DE LA TVA SUR L'ÉLECTRICITÉ

Ce fut un été sans délestages

Il est vrai que l'Algérie s'est dotée de nouvelles capacités de production d'électricité et que le marché fournit des appareils électroménagers moins énergivores mais, si les Algériens ont vécu un été sans délestages, c'est parce que l'augmentation des tarifs a contraint la majorité à rationaliser sa consommation.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - A l'exception de quelques coupures sporadiques dues à des pannes techniques, les Algériens ont passé un été sans délestages cette année. C'est la conséquence directe de la hausse du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui était de 7% avant de passer, en vertu de la loi de finances 2016, à 17% pour toute consommation dépassant les 125 kilowatts par trimestre.

En effet, on peut dire que l'objectif a été atteint par cette augmentation du taux de la TVA qui visait l'amélioration de l'efficacité énergétique justement et à combattre le gaspillage de l'énergie électrique. Certes, l'Algérie s'est dotée de nouvelles capacités de production pour faire face à la demande qui a augmenté à un rythme effréné de 15% annuellement. Aussi, la disponibilité d'appareils électroménagers moins énergivores sur le marché, l'un des plus concurrentiels, avec une multitude d'intervenants nationaux et étrangers qui cassent les prix en se livrant à une bataille commerciale acharnée pour préserver leurs parts de marché.

En tout cas, même si l'Algérie ne dispose pas d'une réglementation encadrant l'importation des appareils électroménagers énergivores, les consommateurs s'orientent de plus en plus vers des appareils à faible consommation énergétique. Et, l'explication la plus plausible reste donc la hausse des tarifs qui deviennent dissuasifs à partir du deuxième palier de consommation.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que 60% de l'électricité est consommée par les ménages en Algérie. L'Algérien consomme deux fois plus d'électricité que l'Européen.

La taxation des ménages a ainsi permis de limiter les gaspillages. Sonelgaz n'a pas encore communiqué des chiffres actualisés de la consommation électrique, mais, l'alimentation électrique continue sans aucune forme de délestage pendant cet été qui tire à sa fin en est un bon indicateur.

Il convient également de noter que les capacités nationales de production de l'électricité ont triplé depuis 2005 passant de 5 000 à 15 000 mégawatts (mW) en 2015. Et Sonelgaz a lancé un programme d'investissement devant tripler ces capacités à l'horizon 2025. Ainsi, la capacité de production additionnelle nationale prévue sur la période 2015-2025 est de 27 500 mW dont 15 000 mW décidés et 12 500 mW en idée de projet.

L. H.

GOUVERNEMENT

Sellal aujourd'hui dans la wilaya de Saïda

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya de Saïda, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Au cours de cette visite, le Premier ministre inaugurera et inspectera de nombreux projets socioéconomiques de même qu'il lancera les travaux de nouveaux chantiers visant à donner une nouvelle impulsion au processus de développement local et à améliorer les conditions de vie de la population locale.

La commune de Sidi Ahmed sera la première étape de cette visite. M. Sellal visitera l'exploitation agricole «Erraa» s'étendant sur 2 000 ha. Il inaugurera également une huilerie industrielle d'une capacité de 80 millions de litres/an et présidera une cérémonie de remise d'actes de concession de terres agricoles au profit d'agriculteurs.

Dans la commune de Aïn Lahdjar, le Premier ministre posera la première pierre du projet de réalisation d'une conduite d'amenée d'eau douce au profit de la ville de Saïda.

Au chef-lieu de wilaya, il posera la première pierre d'un projet de 4 900 logements, comme il lancera le projet de réalisation d'une trémie et d'un parking à étages. Sur place, il suivra une présentation du programme de mise à niveau de réhabilitation des pôles urbains de la ville.

Le programme du Premier ministre comprend l'inauguration et la mise en service de l'extension de la minoterie Eriad, celle d'une unité de production de boissons gazeuses. Il devra également présider une cérémonie de remise d'actes de concessions de terrains au profit des investisseurs.

Photo : Samir Sid

Abdelmalek Sellal, Premier ministre.

M. Sellal visitera, par ailleurs, la nouvelle gare ferroviaire de voyageurs et s'informera sur le projet de réalisation de la ligne ferroviaire Saïda-Moulay Slissen, à Sidi Bel-Abbès.

Enfin dans la commune de Sidi Boubakeur, le Premier ministre mettra en service la nouvelle station d'épuration d'eaux usées et inaugurera un lycée de 800 places.

M. Sellal sera accompagné d'une délégation ministérielle.

APS

Ouverture dimanche de la session ordinaire du Parlement

Le Parlement ouvrira sa session ordinaire pour l'année 2016-2017 dimanche prochain à partir de 10h, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

L'ouverture de cette session intervient en application des dispositions de l'article 135 de la Constitution du 7 février 2016.